

**RAPPORT DU COMITE PERMANENT
SUR L'ADMINISTRATION ET LES FINANCES (SCAF)**

RAPPORT DU COMITE PERMANENT SUR L'ADMINISTRATION ET LES FINANCES (SCAF)

En vue d'une première discussion, la question 3 de l'ordre du jour de la Commission relative à l'administration et les finances a été soumise à la considération du Comité permanent sur l'administration et les finances (SCAF). En conséquence, l'ordre du jour du SCAF, présenté en tant qu'appendice A de l'ordre du jour provisoire de la Commission, a été adopté sans amendement, et forme l'Appendice I du présent rapport.

ADMINISTRATION

2. Le Comité a reçu l'avis du secrétaire exécutif selon lequel les locaux du premier étage de l'immeuble sis au 23-25 Old Wharf, que doivent occuper les bureaux du secrétariat, sont actuellement rénovés pour convenir aux besoins spécifiques du secrétariat. La délégation de l'Australie a annoncé à la réunion qu'une invitation en bonne et due forme à occuper les locaux serait prochainement adressée à la Commission. Le bail proposé serait de trois ans et si, par la suite, le secrétariat devait à nouveau déménager, ce serait pour occuper des locaux permanents qui lui conviendraient, conformément à l'Accord de siège.

3. Le Comité a estimé que le secrétaire exécutif devrait accepter d'occuper les locaux du premier étage s'il les considère convenables.

4. **Le Comité a recommandé à la Commission d'approuver la création d'un poste de réceptionniste à plein temps au secrétariat, et demandé que soit incluse, à cet effet, la somme de 16 000 dollars australiens dans le budget de la Commission.**

5. La Commission ne s'étant réunie que quatre jours la première semaine, le Comité a noté qu'il ne lui restait pas suffisamment de temps pour examiner, comme il le souhaiterait, les questions que lui a transmises la Commission. En conséquence, il **a recommandé à la Commission d'ouvrir sa réunion le lundi, en 1996, pour qu'elle puisse se réunir pendant deux semaines entières.** Le Comité a indiqué que cette décision n'entraînerait qu'une faible augmentation des frais de la Commission, car les dépenses relatives à la prolongation des réunions ne seraient que celles encourues par chaque délégué.

6. Après avoir examiné le drapeau conçu par le secrétariat à la suite des commentaires formulés par le SCAF l'année dernière lors de la réunion, le Comité **a recommandé à la**

Commission d'adopter le nouveau drapeau en 1996, à la quinzième réunion de la Commission.

ETATS FINANCIERS REVISES

7. **Le Comité a recommandé l'adoption par la Commission des états financiers présentés dans CCAMLR-XIV/3.** Il a noté que le rapport du commissaire aux comptes sur les états financiers de 1994 n'émettait aucunes réserves sur le respect du Règlement financier et des normes comptables internationales. Il a, de plus, noté que ce rapport n'était fondé que sur la base d'une vérification simplifiée et que les avis du commissaire aux comptes à la Commission étaient de ce fait, pareillement limités.

8. **Le Comité a recommandé à la Commission de ne faire effectuer qu'une vérification simplifiée des états financiers de 1995.** En formulant cette recommandation, le Comité cherchait à garantir que la fréquence des vérifications simplifiées serait limitée. En conséquence, outre la condition imposée par la réunion de 1993 du SCAF selon laquelle des vérifications complètes devaient être effectuées, en moyenne, tous les deux ans (CCAMLR-XII, annexe 4, paragraphe 3), la Commission devrait également **exiger la conduite d'une vérification complète au moins tous les trois ans. Il sera donc procédé à une vérification complète des états financiers de 1996 en 1997.**

EXAMEN DU BUDGET DE 1995

9. Le secrétariat a avisé le Comité que deux nouvelles questions survenues après la distribution du document soumis à la discussion des Membres (CCAMLR-XIV/4) affectaient le budget de 1995 : la réception des contributions de l'Ukraine et la prévision d'un excédent des dépenses des groupes de travail du Comité scientifique.

10. **Le Comité a recommandé de placer les fonds correspondant à la première contribution de l'Ukraine dans un fonds spécial dont l'utilisation sera laissée à la discrétion de la Commission.**

11. Il est estimé, à présent, que l'excédent des dépenses des groupes de travail du Comité scientifique, par rapport au budget de 1995 du Comité scientifique, devrait atteindre 3 500 dollars australiens. **Le Comité a recommandé à la Commission d'autoriser un transfert de**

3 500 dollars australiens au budget de 1995 de la Commission en faveur du Comité scientifique afin de contrecarrer ce surcroît de dépenses.

12. Le Comité a noté qu'il était prévu que les autres postes de dépenses ne dépasseraient pas les prévisions budgétaires de 1995.

DIRECTIVES CONCERNANT LA DISTRIBUTION DES PUBLICATIONS

13. **Le Comité a recommandé à la Commission d'adopter les directives suivantes pour la distribution des publications aux Membres en 1996 :**

- **Les Membres recevront, en 1996, le même nombre d'exemplaires de publications qu'en 1995. Ces publications leur seront facturées au tarif de 1995 majoré de 3,1% pour tenir compte de l'inflation; et**
- **tout exemplaire supplémentaire sera facturé au prix unitaire de 39 dollars australiens.**

14. **Le Comité recommande par ailleurs de charger le secrétaire exécutif d'établir de nouvelles méthodes de diffusion des informations, et d'en faire le compte rendu à la réunion de 1996 du SCAF. En fonction des conclusions de ce compte rendu, la Commission reverra les directives relatives à la distribution des publications.**

CCAMLR SCIENCE

15. Le Comité a reçu le rapport du secrétaire exécutif (CCAMLR-XIV/BG/4). Le budget n'a pas été dépassé et le journal *CCAMLR Science* a été très bien reçu par les membres du Comité scientifique. Les premières critiques indépendantes étaient également encourageantes. Le Comité a pris note du fait que le secrétaire exécutif présenterait un rapport plus détaillé en 1997, date de parution du troisième et dernier numéro de la série d'essai de *CCAMLR Science*, et que la Commission devrait alors prendre une décision sur l'avenir de ce journal.

16. **Le Comité a recommandé à la Commission d'adopter l'amendement suivant aux termes de l'Article 8.1 du Statut du personnel : remplacer "... jusqu'à un maximum de 14% de ..." par "jusqu'au maximum du pourcentage en vigueur dans le secrétariat des Nations Unies ...".** Une telle révision du Statut du personnel permettra de se rapprocher du barème des salaires des Nations Unies.

ECRITEAU SUR LES DEBRIS MARINS

17. Le Comité estime qu'il ne convient pas de produire un écriteau sur les débris marins à l'intention de navires appartenant à des Etats non-membres de la CCAMLR mais qui fréquentent la zone de la Convention. Le secrétaire exécutif devrait écrire à l'association internationale des organisateurs de voyages en Antarctique (IAATO) en recommandant à cet égard les mesures qu'il conviendrait que prennent les navires qui entrent dans la zone de la Convention.

BUDGET DE 1996

18. Le Comité a examiné le budget provisoire de 1996 présenté dans CCAMLR-XIV/4.

19. Le Comité a également reçu la proposition de budget du Comité scientifique pour 1996, fruit de ses délibérations à la réunion de 1995, ainsi que des propositions à porter au budget de 1996 de la Commission, émanant du secrétariat, du Comité scientifique et du Comité permanent sur l'observation et le contrôle (SCOI). Le Comité a fait remarquer que le montant total de ces propositions était supérieur à celui qui est affecté aux dépenses pour 1996.

20. **En conséquence, le Comité recommande à la Commission d'adopter le budget de 1996, ainsi qu'il est présenté dans le tableau ci-joint. Ce budget est fondé sur celui qui est proposé dans CCAMLR-XIV/4, et comporte les amendements suivants :**

- **augmenter les biens d'équipement du poste de la gestion des données de 33 000 dollars australiens pour couvrir l'achat d'un poste de travail rapide;**
- **augmenter le travail contractuel du poste de la gestion des données de 38 000 dollars australiens pour permettre l'emploi d'un technicien qui traitera les données d'observation pendant neuf mois;**

- **réduire le poste des publications de 5 300 dollars australiens pour permettre la publication, en 1996, du carnet de l'observateur et des formulaires de contrôle révisés, et interrompre en 1996, celle des *Résumés scientifiques* ou du *Manuel de l'observateur scientifique*;**
- **réduire le budget du Comité scientifique de 6 000 dollars australiens;**
- **réduire le poste d'administration du secrétariat de 3 600 dollars australiens, suite à la décision prise de ne demander qu'une vérification simplifiée des états financiers de 1995;**
- **augmenter le poste du secrétariat de 2 000 dollars australiens pour couvrir les cotisations à la sécurité sociale conformes à l'article 8.1 révisé du Statut du personnel;**
- **réduire le poste des communications du secrétariat de 5 300 dollars australiens pour ne plus permettre que la simple connexion à Internet;**
- **réduire les salaires du secrétariat de 6 000 dollars australiens;**
- **réduire les déplacements du secrétariat de 12 100 dollars australiens; et**
- **réduire tous les postes du budget de 1,5%.**

21. Les Etats-Unis ont offert une contribution de 23 000 dollars américains qui sera placée dans un fonds spécial de soutien au développement potentiel d'un système de contrôle des navires dans la zone de la Convention.

PREVISIONS BUDGETAIRES POUR 1997

22. Le Comité a indiqué que, lors de l'examen du budget de 1996, il avait reçu un certain nombre de propositions concernant d'autres dépenses qui, bien que dignes d'intérêt, ne pouvaient pas être incorporées dans le budget de 1996. Ces propositions devraient être mentionnées à la réunion du SCAF en 1996 lors de la discussion du budget préliminaire de 1997 élaboré par le secrétaire exécutif. Ces propositions sont les suivantes :

- publication intégrale du *Manuel de l'observateur scientifique* (8 400 dollars australiens),
- derniers travaux de préparation de la brochure de conservation de l'IMALF (6 000 dollars australiens);
- publication d'une édition spéciale du *Bulletin Statistique* contenant des données anciennes révisées (3 500 dollars australiens);
- augmentation du budget du Comité scientifique (20 800 dollars australiens) en vue de le redresser au niveau préalable à la réduction requise lors de la réunion de 1995 du SCAF et de permettre la publication d'une brochure explicative sur l'approche de gestion de la CCAMLR;
- branchement intégral plus perfectionné du système de communication électronique sur le réseau Internet (5 300 dollars australiens); et
- installation d'un serveur World Wide Web (WWW) (7 000 dollars australiens).

23. Le Comité a pris note des prévisions budgétaires et reconnu qu'à la suite des décisions prises dans le cadre du budget de 1996, les prévisions budgétaires des dépenses de 1997, compte tenu de l'inflation, dépasseraient de 70 700 dollars australiens celles de 1996. Il a noté que le SCAF avait l'intention de présenter à la Commission, lors de la réunion de 1996, des prévisions budgétaires intégrales pour 1997 qui, compte tenu du taux d'inflation, ne dépasseraient pas celles de 1996.

24. **Le Comité a recommandé au secrétariat de clarifier, à l'avenir, les propositions budgétaires et de mieux y analyser chacun des différents postes, entre autres, ceux reflétant les salaires.**

25. **Le Comité a recommandé de charger le secrétaire exécutif de solliciter les suggestions des Membres pendant la période d'intersession pour améliorer la présentation du budget aux réunions du SCAF et de la Commission.**

26. Tout en reconnaissant que la responsabilité relative aux avis budgétaires fournis à la Commission incombe au SCAF, le Comité a reconnu que la plupart des propositions ayant trait à l'augmentation budgétaire de ces dernières années sont occasionnées par les initiatives du Comité scientifique qui ont affecté tant son propre budget que celui d'autres postes. Ces propositions visent à faciliter les tâches du Comité scientifique dans sa prestation d'avis à la Commission. **Le Comité**

permanent a recommandé à la Commission de demander au Comité scientifique de tenir compte, l'année prochaine, lors de la présentation de ses propositions de dépenses à inclure dans le budget de la Commission de 1997, de l'objectif de la Commission selon lequel l'augmentation du budget devrait être nulle.

27. Le Comité suggère à la Commission d'être disposée à considérer comment elle pourrait tenir davantage compte des fluctuations annuelles des différents postes budgétaires si, dans l'ensemble du budget, la croissance nulle était maintenue.

REVISION DE LA FORMULE DE CALCUL DES CONTRIBUTIONS DES MEMBRES

28. Le Comité n'a pas été en mesure de parvenir à une conclusion en ce qui concerne la formule révisée du calcul des contributions des Membres. Il a donc **recommandé à la Commission de continuer de se servir de la formule actuelle pendant encore une année.** Le Comité a déploré de n'avoir pu arriver à une conclusion cette année et prié tous les Membres de faire parvenir leurs commentaires par écrit de manière à ce que cette question puisse être résolue lors de la prochaine réunion.

29. Le Comité a élu le Japon à la présidence du Comité pour 1996 et 1997. La vice-présidence continuera d'être assurée par le Chili pour la même période.

30. Le Comité a exprimé toute sa gratitude à Guillaume de Villiers (Afrique du Sud) qui s'est si bien acquitté de ses tâches à la présidence du SCAF au cours de ces deux dernières années.

PREVISIONS DES REVENUS ET DES DEPENSES DE 1995,
BUDGET PROVISOIRE DE 1996 ET PREVISIONS BUDGETAIRES POUR 1997

(Dollars australiens)

Budget de 1995			Poste	Sous-poste	Budget	Prévisions
(1)	(2)	(3)			de 1996	budgétaires
Budget adopté	Projections au 31/12/95	Ecart par rapport au budget			(4)	pour 1997 (5)
REVENUS						
1 417 500	1 413 474	-4 026		Contributions des Membres	1 481 300	1 623 900
				Postes de l'année précédente		
0	0	0		- Arriérés des contributions	0	0
29 500	32 206	2 706		- Intérêts	44 000	47 000
0	0	0		- Contributions des Membres	0	0
0	0	0		- Contrib. des nouveaux Membres	0	0
244 900	176 779	-68 121		- Imposition du personnel	194 500	206 000
0	69 441	69 441		- Excédent	32 100	0
1 691 900	1 691 900	0		Total Revenus	1 751 900	1 876 900
DEPENSES						
GESTION DES DONNEES						
6 600	6 600	0		Biens d'équipement	39 200	7 000
3 800	3 800	0		Biens de consommation	3 800	4 000
72 400	72 400	0		Travail à forfait	119 500	125 100
11 800	11 800	0		Maintenance	12 000	16 000
5 700	5 700	0		Exploitation en temps partagé	0	0
100 300	100 300	0		Total Gestion des données	174 500	152 100
REUNIONS						
401 800	401 800	0		Total Réunions	408 100	427 000
PUBLICATIONS						
96 400	96 400	0		Total Publications	95 600	113 800
COMITE SCIENTIFIQUE						
131 300	131 300	0 000		Total Comité scientifique	123 400	156 200
DEPENSES DU SECRETARIAT						
16 200	16 200	0		Administration	16 900	25 000
242 100	236 100	-6 000		Indemnités	230 100	255 800
4 900	4 900	0		Véhicules	4 600	4 800
30 400	30 400	0		Communications	35 100	47 700
3 900	3 900	0		Faux frais	3 900	4 100
3 900	3 900	0		Documentation	3 900	4 100
30 200	30 200	0		Fournitures de bureau	33 600	35 200
9 300	9 300	0		Locaux	20 300	21 200
584 600	558 500	-26 100		Salaires	576 700	603 500
36 600	36 600	0		Déplacements	25 200	26 400
962 100	930 000	-32 100		Total Dépenses du secrétariat	950 300	1 027 800
<u>A\$1 691 900</u>	<u>A\$1 659 800</u>	<u>-A\$32 100</u>		Total Dépenses	<u>A\$1 751 900</u>	<u>A\$1 876 900</u>

**ORDRE DU JOUR DE LA REUNION DE 1995
DU COMITE PERMANENT SUR L'ADMINISTRATION ET LES FINANCES**

1. Administration
 - i) Nouveaux locaux du secrétariat
 - ii) Examen de l'effectif du secrétariat
 - iii) Traduction pendant les réunions
 - iv) Drapeau de la CCAMLR
2. Examen des états financiers révisés de 1994
3. Vérification des états financiers de 1995
4. Examen du budget de 1995
5. Budget de 1996 et prévisions budgétaires pour 1997
 - i) Directives régissant la distribution des publications
 - ii) *CCAMLR Science*
 - iii) Budget du Comité scientifique
6. Examen de la formule de calcul des contributions des Etats membres
7. Autres questions soumises par la Commission
8. Election du président et du vice-président
9. Adoption du rapport.